

**Etude sur les
« Organisations et initiatives en faveur de la participation
des jeunes dans la commune de Monastir »**

Tunis, 2013

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
I. Objectifs de l'étude.....	3
II. Contexte.....	4
III. Méthodologie.....	5
III.1. Le travail documentaire.....	5
III.2. L'investigation de terrain.....	5
IV. Principaux résultats de l'enquête.....	6
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	10
LISTE DES ABREVIATIONS.....	12
ANNEXE : LISTE DES ENTITES ENQUETEES.....	13
EQUIPE DE L'ETUDE.....	16

INTRODUCTION

À travers son programme de « Coopération des villes et des municipalités au Maghreb/ CoMun », la GIZ a été désigné par le Ministère fédéral des Affaires Etrangères en vue de renforcer les structures démocratiques dans les villes tunisiennes dans le contexte post-révolutionnaire.

Il a été sélectionné les communes de Ben Guerdane, de Gabès, de Gafsa, de Jendouba, de Jerba Midoun, de Kasserine, de Menzel Bourguiba, de Monastir, de Siliana, de Sfax, de Sousse et de Tunis, en concertation avec les partenaires nationaux de mise en œuvre de ce projet (la Direction Générale des Collectivités Publiques Locales/ DGCPL du Ministère de l'Intérieur et avec le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation/ CFAD), en vue de mener à terme ce projet. Ce projet envisage une assistance technique selon quatre axes de travail suivants :

- établissement de structures de proximité pour les citoyens ;
- encouragement de structures et dispositifs de participation des citoyens ;
- soutien aux élections municipales ;
- appui-conseil au débat constitutionnel.

Dans le cadre de son programme portant sur le thème de la bonne gouvernance démocratique locale, le projet CoMun en Tunisie met l'accent essentiellement sur la participation des jeunes dans la vie communale. Suite aux deux ateliers de planification organisés en octobre et en novembre 2012 et en concertation avec l'Agence pour la Coopération Internationale de l'Association des Communes Néerlandaises¹, 6 communes ont été retenues (Gabès, Gafsa, Jendouba, Jerba Midoune, Menzel Bourguiba et Monastir) pour la mise en œuvre d'une étude sur les organismes et les initiatives visant la promotion de la participation des jeunes dans la vie communale.

Le présent document expose les principaux résultats de l'étude réalisée dans la commune de Monastir.

I. Objectifs de l'étude

L'étude vise à faire un état des lieux des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des initiatives de la société civile en faveur de la participation des jeunes dans les 6 communes partenaires du projet CoMun. Ses objectifs sont :

¹ Des diagnostics rapides et participatifs de la situation des jeunes ont été réalisés par la VNGi au cours de 2012 dans les zones d'intervention du programme, à savoir les communes de Siliana, du Kef, du Sers, de Thala, de Kasserine, de Sidi Bouzid, du Regueb, de Dhehiba, de Ben Guerdane et de Médenine.

- recenser les organisations et les initiatives locales œuvrant en faveur de la participation des jeunes (avec des informations sur le contact et l'interlocuteur) ;
- examiner les capacités et l'arrière-plan des organisations et initiatives identifiées (structure interne, gestion de l'organisation, nombre des membres actifs, indépendance, objectifs) ;
- décrire les champs d'action et des actions « typiques » ainsi que les groupes cibles des organisations et initiatives identifiées ;
- élaborer des recommandations en matière de collaboration pour le programme CoMun et les municipalités concernées.

Cette étude a accordé une attention particulière aux organismes et initiatives inscrits dans des réseaux régionaux, nationaux et internationaux.

II. Contexte

En 2012, selon l'Institut National de la Statistique, la population tunisienne est estimée à 10 777,5 habitants. La Tunisie s'est urbanisée à un rythme rapide. Les Tunisiens résident plus en ville qu'à la campagne : en 2012, le taux d'urbanisation est estimé à 66,4%.

La population tunisienne est globalement jeune. En 2010, les jeunes représentent 18,9% si l'on retient les individus recensés appartenant à la tranche d'âge 15-24 ans et 28,4% si l'on adjoint la classe quinquennale immédiatement supérieure (25-29 ans).

Dans l'histoire contemporaine de la Tunisie, la date du 14 janvier 2011 représente la fin d'un régime qui a perdu sa légitimité, d'une part, et le démarrage d'un long processus complexe de transition démocratique. Les élections du 23 octobre 2011 ont permis aux Tunisiens de choisir les membres de l'Assemblée nationale constituante. Dans ce contexte, la question de la jeunesse est censée occuper une place de choix.

En Tunisie, comme dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les jeunes ont occupé une place d'avant-garde sur la scène publique au cours du « printemps arabe »². Désormais, les jeunes dans cette région du monde, notamment en Tunisie, en Egypte, en Libye et en Syrie, sont considérés comme des moteurs des révolutions, même si pendant longtemps cette population a été perçue comme passive et dépolitisée. À travers leur engagement, beaucoup de jeunes ont manifesté leur refus du totalitarisme et leur aspiration à la démocratie. Néanmoins, cette évolution semble connaître certains obstacles en raison du manque de rajeunissement des classes politiques, des difficultés des politiques d'être à l'écoute des jeunes, de la montée du fondamentalisme... Pourtant, impliquer les jeunes dans l'identification, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques, des programmes et des actions favorise la construction d'un présent et d'un avenir qui tient compte des besoins et des attentes de chacun. La question de la participation et de la citoyenneté chez les jeunes continue à interpeller, en dépit des jugements qui remettent parfois en question les potentialités et les capacités de cette population.

Les premiers résultats de l'enquête nationale auprès des jeunes (15-24 ans) sur les comportements à risque révèlent que peu de jeunes parmi les enquêtés sont adhérents aux

² Il s'agit des manifestations populaires qui ont touchés nombre de pays de la région, dont la Tunisie et la Libye au Maghreb.

structures de la société civile : seul 5% des interrogés déclare faire partie des structures de la société civile. Cette faible adhésion concerne plus les filles que les garçons (2% des filles contre 7% des garçons)³. Il est possible de supposer que les structures de la société civile auraient des difficultés à mobiliser les jeunes. Ces données montrent que les jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête semblent avoir du mal à s'inscrire dans une structure formelle, sans pour autant se désintéresser complètement à la vie publique.

III. Méthodologie

Le corpus sur lequel nous nous sommes basés au cours de cette étude est constitué de deux sources d'informations différentes mais complémentaires, à savoir la documentation et l'investigation de terrain.

III.1. Le travail documentaire

Le travail documentaire a permis d'identifier les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et les initiatives visant les jeunes dans chaque commune. Ce travail s'est appuyé sur divers types de documents (rapports d'activité, documents administratifs, brochures, textes de loi, sites internet, articles de presse...) et des contacts directs (réseau interpersonnel). Grâce à cette activité, un inventaire a été élaboré, susceptible d'être alimenté par de nouvelles entités concernées par la question de la jeunesse. Il est à noter que cet inventaire a permis d'identifier les entités impliquées dans la promotion de la participation des jeunes à enquêter par le biais du questionnaire.

III.2. L'investigation de terrain

Le travail de terrain dans les six communes retenues a été mené, au cours du mois de janvier 2013, par six enquêteurs locaux, identifiés en concertation avec les communes partenaires. La réalisation de l'enquête a été précédée par une formation organisée au profit de ces enquêteurs, une femme et cinq hommes, et ce les 4 et 5 janvier 2013 à Tunis.

Dans la commune de Monastir, le travail de terrain a permis d'interviewer 24 personnes par le biais d'un questionnaire. Un seul représentant a été interrogé pour chaque entité identifiée.

Il est à noter que les organismes et les initiatives sélectionnés dans le cadre de cette étude sont des entités qui œuvrent de manière directe dans la promotion de la participation et de la citoyenneté chez les jeunes (18-34 ans), en intervenant obligatoirement dans la commune concernée.

Afin de faciliter l'identification des entités à enquêter, une liste d'actions ayant trait à la participation et à la citoyenneté a été établie, à titre indicatif. Il s'agit de :

- déployer divers efforts visant l'implication des jeunes dans la prise de décision ;
- renforcer les compétences des jeunes en matière de prise de parole, de communication, de négociation, de leadership, d'initiatives... ;
- sensibiliser les jeunes à l'engagement dans la vie publique, à l'adhésion dans les structures de la société civile et à la participation aux élections ;

³ BEN ABDALLAH Sénim, *Enquête nationale auprès des jeunes (15-24 ans) sur les comportements à risque*, ATL MST/SIDA – section de Tunis, GFATM, UNICEF, ONUSIDA, Tunis, 2012.

- promouvoir le volontariat et le bénévolat chez les jeunes ;
- participer à la responsabilisation et à l'autonomisation des jeunes (postes de décision, contribution à la mise en œuvre des activités) ;
- favoriser le dialogue intergénérationnel et entre les jeunes ;
- défendre certaines causes par les jeunes (liberté d'expression, tolérance, justice, égalité entre les sexes)...

Il est à signaler que cette enquête ne prétend pas être exhaustive des acteurs intervenant dans le domaine de la promotion de la participation des jeunes dans la commune de Monastir, dans la mesure où certaines entités n'auraient pas été identifiées ou ont refusé de participer à l'enquête.

IV. Principaux résultats de l'enquête

Monastir est une ville côtière du Sahel tunisien, au Centre-Est de la Tunisie. Elle à 160 Km au sud de Tunis. Elle est chef lieu de Gouvernorat.

En 2012, le gouvernorat de Monastir compte 533 155 habitants, soit 5,0 % de la population totale du pays.

Le taux d'urbanisation dans le gouvernorat de Monastir est à 100%, contre 66,4% à l'échelle nationale. En 2012, le taux de chômage dans le gouvernorat de Monastir est estimé à 5,7 %, contre 17,6% à l'échelle nationale.

La population de la commune de Monastir est estimée à 91 631 habitants en 2012, soit 17,0% de la population du gouvernorat de Monastir.

La présente enquête a identifié 24 entités impliquées dans la promotion de la participation des jeunes dans la commune de Monastir. Dans ce domaine, les acteurs non gouvernementaux sont plus nombreux que les acteurs gouvernementaux, respectivement 62,5% et 37,5%. La prédominance des structures associatives témoigne du dynamisme qui traverse la société civile en Tunisie depuis le 14 janvier 2011.

Tableau n°1 : Entités enquêtées selon le type

	Eff.	%
Organisme gouvernemental	9	37,5
Association	11	45,8
Section d'une association	3	12,5
Initiative	1	4,2
Total	24	100,0

Il ressort des données recueillies que 91,7% des entités enquêtées collabore avec des associations, dans la mise en œuvre de certaines actions, suivies par les organismes gouvernementaux, à raison de 58,3%.

Selon les déclarations des interrogés, 45,8% des entités collabore avec des organismes internationaux et 20,8% avec des réseaux internationaux. L'ouverture des acteurs en matière de développement, y compris ceux dans le domaine de la jeunesse, sur l'environnement international ne cesse de se développer, dans la commune de Monastir, comme dans d'autres régions du pays. Néanmoins, des interrogations relatives à la collaboration entre nombre

d'acteurs nationaux et des institutions étrangères peu respectueuses parfois de certaines valeurs humaines universelles comme l'égalité entre les sexes, la tolérance, le respect de l'autre, la laïcité interpellent de plus en plus la société civile.

Par ailleurs, les données collectées révèlent que 29,2% des entités collabore avec des syndicats et 12,5% des entités entretient des liens de collaboration avec des partis politiques. Ces proportions ne refléteraient pas nécessairement la réalité sur le terrain, dans la mesure où les frontières entre les structures associatives, d'une part, et les structures politiques et syndicales, d'autre part, seraient parfois floues. Dans certaines régions, nombre de personnalités sont à la fois des dirigeants syndicaux et politiques et des acteurs associatifs.

Tableau n°2 : Collaboration des entités enquêtées avec d'autres acteurs

	Eff.	%
Organismes gouvernementaux	14	58,3
Associations	22	91,7
Partis politiques	3	12,5
Syndicats	7	29,2
Réseaux nationaux	12	50,0
Organismes internationaux	11	45,8
Réseaux internationaux	5	20,8
Autres	1	4,2

Il ressort des données recueillies que 54,4% des entités s'appuie sur la participation de ses membres pour financer les actions à mettre en œuvre. Cette situation s'explique par le caractère associatif de la majorité des entités enquêtées qui se basent principalement sur les ressources propres de ses membres témoignant ainsi du manque d'expérience de ces structures dans la mobilisation des fonds.

En ce qui concerne le financement des entités enquêtées par les pouvoirs publics, il concerne 8 entités, sachant que 9 entités sont de type public. En effet, l'Etat semble peu s'investir financièrement dans l'appui des organismes non gouvernementaux impliqués dans l'accompagnement des jeunes dans la commune de Monastir.

D'après les données recueillies, 8,3% des entités enquêtées bénéficie d'un soutien financier international non gouvernemental et 4,2% d'un appui financier international public.

Tableau n°3 : Sources de financement des entités enquêtées

	Eff.	%
Publiques nationales	8	33,3
Publiques internationales	1	4,2
Privées nationales	10	41,7
Privées internationales	2	8,3
Participation des membres	13	54,2
Autres	3	12,5

Selon les données recueillies, 83,3% entités dispose d'un comité directeur. Ce mécanisme au sein des entités enquêtées n'impliquerait pas nécessairement les jeunes.

Par ailleurs, 66,7% des entités enquêtées s'appuie sur un personnel permanent. Cette situation est observée chez les organismes gouvernementaux (9) et nombre d'organismes non gouvernementaux (7).

Il est à noter que 62,5% des entités enquêtées dispose d'adhérents et 54,2% de bénévoles. Ces populations sont des bénéficiaires des prestations fournies par les structures enquêtées (jeunes fréquentant une maison de jeunes, une maison de la culture, un club) ou des personnes actives dans les entités concernées, impliquées dans la réalisation des activités mises en œuvre.

Tableau n°4 : Structure des ressources humaines des entités enquêtées

	Eff.	%
Comité directeur	20	83,3
Personnel permanent	16	66,7
Adhérents	15	62,5
Bénévoles	13	54,2

D'après les données recueillies, les entités enquêtées interviennent, en dehors du domaine de la participation des jeunes, dans des domaines variés. Elles œuvrent dans les domaines de l'éducation et de la formation (75,0%), de la culture (70,8%), du développement (66,7%), des loisirs (58,3%), du bénévolat (50,0%), de l'emploi (50,0%), de l'environnement (41,7%), des technologies de l'information et de la communication (41,7%), de la santé (41,7%), de la condition des femmes et de l'égalité entre les sexes (33,3%), et du sport (33,3%).

Tableau n°5 : Domaines d'intervention des entités enquêtées

Type	Eff.	%
Bénévolat	12	50,0
Condition des femmes et égalité entre les sexes	8	33,3
Culture	17	70,8
Développement	16	66,7
Education et formation	18	75,0
Emploi	12	50,0
Environnement	10	41,7
Loisirs	14	58,3
Santé	10	41,7
Sport	8	33,3
Technologies de l'Information et de la Communication	10	41,7
Autres	3	12,5

Les données collectées montrent que 87,5% des entités enquêtées sont actives dans l'accompagnement des jeunes dans le gouvernorat de Monastir, 70,8% des entités interviennent à l'échelle de la commune de Monastir et 41,7% des structures s'investissent dans ce domaine dans une ou plusieurs immadas de la commune.

Selon les données recueillies, 37,5% des entités enquêtées sont actives dans le domaine de la jeunesse à l'échelle nationale et 16,7% des structures dans la région du Centre-Est. Les entités enquêtées sont moins présentes dans le domaine de la jeunesse à l'échelle régionale (maghrébine, africaine, arabe, méditerranéenne) et internationale.

Tableau n°6 : Couverture géographique des entités enquêtées dans le domaine de la jeunesse

	Eff.	%
Immada	10	41,7
Commune/arrondissement d'une commune	17	70,8
Gouvernorat	21	87,5
Grande région	4	16,7
Nationale	9	37,5
Régionale (Maghreb, Afrique, MENA, Méditerranée)	4	16,7
Internationale	5	20,8

Par ailleurs, 16,7% des répondants rapporte que la collaboration entre leurs entités et la commune de Monastir dans le domaine de la jeunesse est inexistante. Quand cette collaboration existe, elle est très insuffisante pour 5,0% des entités enquêtées, plutôt insuffisante pour 20,0% des structures, plutôt suffisante pour 35,0% des acteurs et très suffisante pour 40,0% des entités.

En ce qui concerne l'explication du manque de satisfaction de la collaboration entre les acteurs intervenant dans le domaine de la jeunesse et la commune de Monastir, les répondants avancent notamment l'absence d'une stratégie/politique jeunesse dans la commune et le manque d'appui de la commune à la société civile.

Tableau n°7 : Evaluation de la collaboration des entités enquêtée avec la commune de Monastir dans le domaine de la jeunesse

	Eff.	%
Très insuffisante	1	5,0
Plutôt insuffisante	4	20,0
Plutôt suffisante	7	35,0
Très suffisante	8	40,0
Total	20	100,0

Les données recueillies révèlent que 91,7% des entités enquêtées déclarent que les jeunes participent dans la mise en œuvre des actions visant cette population et 79,2% des entités dans l'identification des actions. L'implication des jeunes dans le suivi des actions et leur évaluation sont, à raison, respectivement, de 70,8% et 62,5%. D'une manière générale, les actions pour et avec les jeunes auraient encore du mal à se développer en Tunisie, en raison de la permanence de la culture patriarcale et le manque de dialogue entre les générations.

Tableau n°8 : Implication des jeunes dans les actions des entités enquêtées

	Eff.	%
Identification des actions	19	79,2
Elaboration des actions	22	91,7
Suivi des actions	17	70,8
Evaluation des actions	15	62,5

Dans leurs déclarations, les répondants ont insisté sur l'importance de la participation des jeunes dans l'accompagnement des jeunes et le développement local. Selon les répondants, les obstacles entravant le développement de la participation des jeunes dans la gestion des affaires de la Cité sont nombreux. Ils citent notamment :

- le manque des moyens financiers pour mener des actions visant la promotion de la participation des jeunes ;

- le manque l'esprit d'initiative chez les jeunes ;
- le manque des locaux et des équipements dédiés aux activités en faveur des jeunes ;
- le manque des ressources humaines œuvrant dans le domaine de la jeunesse ;
- le manque de dialogue entre les autorités régionales, telles que le gouverneur, et la société civile ;
- le manque de prise de conscience des enjeux électoraux, comme le rôle des observateurs chez la population, y compris les jeunes ;
- le manque d'engagement des jeunes dans le bénévolat ;
- la réticence des jeunes à l'égard de l'investissement dans les structures de la société civile ;
- le manque de collaboration entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ;
- les difficultés des jeunes à concilier entre activités scolaires et extrascolaires ;
- le manque d'informations sur les actions initiées au profit des jeunes...

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En Tunisie, les jeunes continuent à faire l'objet de politiques, de programmes, de mesures, d'actions... qui semblent inadéquats, dans certains cas, à leurs attentes et à leurs aspirations. Ceci accentuerait les fossés intergénérationnels entre les gouvernants et les gouvernés. Les voix défendant la bonne gouvernance insistent sur la nécessité d'impliquer les groupes de jeunes dans la prise de décision et d'œuvrer pour développer leur autonomisation.

Les jeunes dans la commune de Monastir n'ont pas suffisamment bénéficié de l'attention des intervenants, qui ne semblent pas encore en mesure d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins des populations juvéniles. Les actions initiées en faveur des jeunes, identifiées, notamment, celles visant la promotion de leur participation, seraient ponctuelles, modestes et peu ambitieuses.

L'autonomisation des jeunes implique le développement de différents moyens et de diverses capacités permettant la prise de décisions et l'assumption de la responsabilité de ces décisions. Le jeune, qui tâtonne, explore et expérimente des situations, a besoin d'un accompagnement par les aînés non seulement pour cerner ses forces et ses faiblesses mais aussi pour apprendre à compter davantage sur lui-même.

La participation active des jeunes à la vie en société demeure difficile à mettre œuvre. Les points sur lesquels il faudrait insister au cours de la mise en œuvre de la composante de la participation des jeunes dans le cadre du programme de la bonne gouvernance démocratique locale dans la commune de Monastir peuvent s'articuler autour des éléments suivants :

- la sensibilisation des acteurs locaux en vue de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions à mener ;
- une implication des jeunes, filles et garçons, tout au long du processus de la mise en œuvre des actions du projet ;
- une intégration de la dimension genre dans toutes les actions du projet ;
- la promotion de la culture du dialogue et du respect de l'autre chez les jeunes ;
- le développement de la capacité des jeunes à exprimer leur opinion, à participer à la prise de décision, à définir les priorités et à négocier ;
- le soutien de la mise en place de mécanismes permettant aux jeunes de participer dans la gestion des structures chargées de leur accompagnement ;

- l'incitation des structures de la société civile à impliquer les jeunes dans leurs diverses activités, notamment celles qui les concernent ;
- le développement des capacités des intervenants en matière de dialogue et d'écoute ;
- le développement des capacités des acteurs dans l'intégration des besoins et des attentes des adolescents et des jeunes dans l'élaboration des programmes et projets ;
- le développement du partenariat entre les institutions impliquées dans la promotion de la condition des jeunes ;
- la réalisation de campagnes de sensibilisation pour promouvoir la participation des jeunes.

LISTE DES ABREVIATIONS

CFAD	: Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
DGCPL	: Direction Générale des Collectivités Publiques Locales
GIZ	: Coopération Allemande au Développement
INS	: Institut National de la Statistique
ONG	: Organisme non Gouvernemental
VNGi	: Agence pour la Coopération Internationale de l'Association des Communes Néerlandaises

ANNEXE : LISTE DES ENTITES ENQUETEES

Organismes gouvernementaux

- 1) Nom : Espace Entreprendre**
Contact : Kalthoum Mbarek
Adresse postale : Rue du Maroc – 5000 Monastir
Téléphone : + 216 73 46 20 44
Fax : + 216 73 46 20 45
Email : emonastir@emploi.nat.tn
Domaines d'intervention : accompagnement, formation

- 2) Nom : Maison des Jeunes de Monastir (MJMo)**
Contact : Bechir Selmi
Adresse postale : Rue de Libye – 5000 Monastir
Téléphone : + 216 73 46 12 16 / 25 02 33 19
Fax : + 216 73 46 12 16
Email : assolsj@hotmail.fr
Domaines d'intervention : encadrement, loisirs, jeunes

- 3) Nom : Rectorat de Monastir**
Contact : Sadok Zayéne
Adresse postale : Salem B'chir - BP 56 – 5000 Monastir
Téléphone : + 216 73 46 29 07 / 97 48 00 76 / 73 46 29 89/ 73 46 29 07 / 73 46 28 53
Fax : + 216 73 46 28 74
Email : sadok14_06@yahoo.fr / um@um.rnu.tn
Site internet : www.um.rnu.tn
Domaines d'intervention : enseignement et recherches supérieurs

- 4) Nom : Complexe Culturel**
Contact : Med Madani Jguirin
Adresse postale : Taieb Mhiri – 5000 Monastir
Téléphone : + 216 73 46 26 65 / 98 56 28 88
Fax : + 216 73 46 26 65
Domaines d'intervention : culture, loisirs

- 5) Nom : Centre d'Affaires**
Contact : Mounir Harzallah
Adresse postale : Avenue Combattant Suprême – 5000 Monastir
Téléphone : + 216 73 46 13 55 / 40 93 69 35
Email : mounir_harzallah@yahoo.com / ca.mistir@planet.tn
Domaines d'intervention : création de projets

- 6) Nom : Direction Régionale des Œuvres Universitaires Monastir « DROUM »**
Contact : Abdelmajid Ben Hassine
Adresse postale : Rue de la République B.P. 53 - 5000 Monastir
Téléphone : + 216 73 908 270
Fax : + 216 73 90 82 73
Email : DROUM04C@yahoo.fr

Domaines d'intervention : accompagnement, animation, assistance, services

7) Nom : Centre Culturel Universitaire de Monastir « CCUMo »

Contact : Fethi Ben Amor

Adresse postale : Rue de la République B.P. 53 - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 46 33 55 / 97 25 57 50

Fax : + 216 73 46 38 44

Email : fethi.benamor@ccumo.rnu.tn

Domaines d'intervention : animation culturelle

8) Nom : Commissariat Régional de Jeunesse et de Sport de Monastir

Contact : Hedi Kraiem

Adresse postale : Rue Fatouma Bourguiba - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 46 04 80

Fax : + 216 73 46 37 95

Domaines d'intervention : encadrement des jeunes, sport

9) Nom : Faculté de Médecine Dentaire de Monastir (association culturelle)

Contact : Rahma Ali Ben

Adresse postale : Rue Avicenne - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 46 11 50 / 98 60 76 54

Site internet : www.fmdm.tn

Domaines d'intervention : culture

Organismes non gouvernementaux

10) Nom : Association Ribat pour la Protection de la Ville de Monastir

Contact : Med Nejib Belli

Adresse postale : Avenue Combattant Suprême – 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 90 65 83 / 99 23 98 01

Domaines d'intervention : sensibilisation, environnement, citoyenneté

11) Nom : Club de Génération

Contact : Ahmed Waness

Adresse postale : Avenue Combattant Suprême - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 44 77 04

Domaines d'intervention : social, culture

12) Nom : Réseaux « Mourakiboun »

Contact : Zied Besbes

Adresse postale : App 4, Imm. El Ksar Montplaisir – 1002 Tunis

Téléphone : + 216 96 05 68 65 / 71 95 17 11 / 73 44 94 31

Email : zbesbes@gmail.com / contact@mourakiboun.org

Site internet : www.mourakiboun.org

Domaines d'intervention :

13) Nom : Organisation Tunisienne de l'Éducation et de la famille (OTEF)

Contact : Marzouk Khlelifa

Adresse postale : Rue du Morac - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 46 36 29 / 97 23 81 42

Domaines d'intervention : éducation

14) Nom : Association de Promotion des Ressources Humaines, Industrie et Commerce

Contact : Mohamed Abdeljalil

Adresse postale : 22, cité R4 - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 29 42 90 19

Email : info.aprhicom@gmail.com

Domaines d'intervention : développement des capacités, industrie, commerce

15) Nom : Association de la Promotion Familiale de Monastir

Contact : Naoufel Ghalleb

Téléphone : + 216 98 40 55 62

Email : intersoft@topnet.tn

Domaines d'intervention : développement des capacités, famille

16) Nom : Association « Femme Active »

Contact : Najwa Kouraichi

Adresse postale : Cité Essaada - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 50 33 84 / 24 43 32 98

Email : najwakouraichi@hotmail.fr / a.f.a.monastir@gmail.com

Domaines d'intervention : femme et participation

17) Nom : Association des « Jeunes Leaders » (AS.J.L)

Contact : Bilel Tka

Adresse postale : Cité Essaada - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 21 16 76 49

Email : bilelтка24@gmail.com

Domaines d'intervention : renforcement des capacités des jeunes

18) Nom : Pacte des Compétences Tunisiennes Engagés « PACTE »

Contact : Zied Besbes

Adresse postale : Immeuble Cléopâtre – 1002 Tunis

Téléphone : + 216 73 90 78 08 / 96 05 68 65 / 20 05 84 67

Email : zbesbes@gmail.com / contact@pactetunisien.org

Domaines d'intervention : actions citoyennes

19) Nom : Association Tunisienne pour l'Intégrité et la Démocratie des Elections « ATIDE »

Contact : Neji Jomaa

Adresse postale : Rue Lac I – 1002 Tunis

Téléphone : + 216 98 67 73 00

Email : nejijomaa@yahoo.fr

Site internet : www.atide.org

Domaines d'intervention : observation des élections

20) Nom : Union des Jeunes Actifs « UJA »

Contact : Mahdi Jemmali

Adresse postale : 322, rue C1 - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 98 97 68 72

Email : ujatunisie@gmail.com

Domaines d'intervention : humanitaire, culturel, scientifique

21) Nom : Association Citoyenneté et Développement

Contact : Mohamed Bergaoui

Adresse postale : Imm. Benzarti, Skanes - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 98 33 65 10

Email : bergamed@yahoo.fr

Domaines d'intervention : développement socioéconomique

22) Nom : Association des Fidèles de Monastir « AFM »

Contact : Mhamed Zneiti

Adresse postale : 29, rue R1 Souani - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 73 461 280 / 98 588 172

Email : zneitimhamed@yahoo.fr

Domaines d'intervention : conservation du patrimoine

23) Nom : Jeunes Chambre International « JCI »

Contact : Houda Bourguiba

Adresse postale : Rue Jammel (maison des associations) - 5000 Monastir

Téléphone : + 216 99 20 46 34

Email : bourguiba_houda@yahoo.fr

Domaines d'intervention : renforcement des capacités et participation des jeunes

Initiatives

24) Nom : Forum Social Local Monastir « FSL Monastir »

Contact : Zied Besbes

Adresse postale : 5000 Monastir

Téléphone : + 216 96 056 865

Email : zbesbes@gmail.com

Site internet : www.fsm2013.org/fr/node/3780

Domaines d'intervention : réflexion, échange, débat

EQUIPE DE L'ETUDE

Coordinateur de l'étude : Sénim Ben Abdallah

senimbenabdallah@yahoo.fr

Enquêteur local : Mounir Zrafi

mounir.zrafi@gmail.com